

N° DEL19-063

9.4

Département
de la
Haute-Garonne

Arrondissement
de
TOULOUSE

CANTON
de
TOURNEFEUILLE

COMMUNE
DE
TOURNEFEUILLE

OBJET :

Vœu proposé par la
majorité : « nous
voulons des
coquelicots »

Convocation du :

10 05 2019

Nombre de
Conseillers en
exercice

35

Conseillers
présents :

25

Conformément à
l'art. 56 de la loi
du 05 avril 1884, un
extrait du procès
verbal de la présente
séance a été
affiché à la porte de
la Mairie le

AFFICHE
EN MAIRIE

DU
AU
17/05/19
17/07/19

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de TOURNEFEUILLE
Séance du 16 MAI 2019 à 18 heures

L'an deux mil dix-neuf, le seize mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dominique FOUCHIER, Maire.

Etaient présents ou représentés : MM. Mmes. Dominique FOUCHIER, Hélène DESMETTRE, Gilbert QUERE, Isabelle MEIFFREN, Murielle THOMAS, Corinne CURVALE, Frédéric PARRE, Danlèle BUYS, Daniel FOURMY, Mireille ABBAL, Jaques TOMASI, Stéphanie ERALES-VERLEYEN, Michèle SORIANO, François GODY, Nicole RAPON, Jean-Pascal GUILLEMET, Patrick CHARTIER, Pierre DUFOUR, Anissa SAIDANI, Patrick BEISSEL, Patrick BESNON, Françoise VIATGE, Michelle PELLIZZON, Jean-Pierre MORGADES, Noëmia AUBRY.

Absents ayant donné pouvoir :

Bernard BENSOUSSAN ayant donné pouvoir à Gilbert QUERE
Françoise HONDAGNEU ayant donné pouvoir à Murielle THOMAS
Laurent VERBIGUIE ayant donné pouvoir à Michèle SORIANO
Claude RAYNAL ayant donné pouvoir à Dominique FOUCHIER
Alain CARRE ayant donné pouvoir à Mireille ABBAL
Olivier LAMBEAUX ayant donné pouvoir à Frédéric PARRE
Philippe MOINAT ayant donné pouvoir à Isabelle MEIFFREN
Nadia HELHAL ayant donné pouvoir à Pierre DUFOUR
Alain PERRIAULT ayant donné pouvoir à Françoise VIATGE
Pierre MILLOT ayant donné pouvoir à Michèle PELLIZZON

Etaient absents et excusés : /

Secrétaire : Hélène DESMETTRE

Madame MEIFFREN et Monsieur QUERE donnent lecture à l'assemblée du vœu suivant :

« Animé par un collectif de citoyens, « *Nous voulons des coquelicots* » est l'appel lancé par le journaliste Fabrice Nicolino et le porte-parole de l'association Générations Futures, François Veillerette. Son objectif est de faire interdire, en France, l'usage des pesticides de synthèse.

Cet appel entre en résonance avec les alertes de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

Ce « GIEC » de la biodiversité vient de publier le 6 mai dernier un rapport qui annonce de manière abrupte, « *Qu'une seule espèce, l'Homme, menace la survie d'un million d'autres, soit une sur huit* ».

Les causes sont multiples : déforestation, fragmentation des milieux, artificialisation des sols, surexploitation. S'y ajoute un usage excessif des pesticides dont les impacts sont de mieux en mieux documentés.

En France, les réseaux de surveillance du CNRS, du Muséum national d'Histoire naturelle et de nombreux réseaux associatifs, confirment chacun de leur côté, les atteintes à la biodiversité.

Les populations d'oiseaux des champs ont chuté d'un tiers en à peine 15 ans, tandis que les populations d'insectes - abeilles et autres - déclinent vertigineusement.

Pour les scientifiques, la généralisation des néonicotinoïdes en 2008, insecticides neurotoxiques très persistants, est en grande partie responsable de la disparition accélérée des insectes (et de celles et ceux qui s'en nourrissent).

Herbicides et insecticides sont également nocifs pour notre santé, à commencer par ceux qui les épandent.

Partout dans le monde, des mouvements citoyens invitent les pouvoirs publics à accélérer et amplifier leurs politiques de sauvegarde de l'environnement.

Accusé de réception en préfecture
031-213105570-20190516-DEL19-063-DE
Date de télétransmission : 17/05/2019
Date de réception préfecture : 17/05/2019

Soulignons quelques avancées significatives. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé a interdit l'usage des produits phytosanitaires de synthèse pour l'État, les collectivités locales et les établissements publics sur les espaces verts, les forêts, les voiries et autres lieux accessibles au public. Depuis janvier 2019, les particuliers sont également soumis à cette interdiction.

A Tournefeuille, la municipalité a mis en place depuis 8 ans la gestion différenciée de ses espaces verts. Depuis 2014, nous avons réduit progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires pour arriver aujourd'hui à une restriction presque totale.

Dans le PLUIH adopté le 11 avril, nous avons renforcé la protection des espaces agricoles et naturels tout en développant la biodiversité par la trame verte et bleue.

Aujourd'hui, nous saluons les tournefeullaises et les tournefeullais qui relaient l'appel de l'association « *Nous voulons des coquelicots* ». Il s'agit de recueillir 5 millions de soutiens sur deux ans afin de convaincre le Gouvernement de recourir à l'interdiction de tous les pesticides de synthèse. Depuis septembre 2018 le collectif a recueilli près d'un million de signatures. **Les Tournefeullais-es sont donc invités à signer à leur tour.** »

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'apporter son soutien à l'Appel de l'association « Nous voulons des coquelicots » qui a pour objectif l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Résultat du vote :

Pour : 30

Contre : 1 (M. MORGADES)

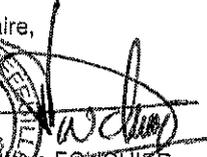
Abstentions : 4 (MM. et Mme BEISSEL, BESNON, AUBRY – M. PERRIAULT par procuration)

Non-participation au vote : 0

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois, an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

DOMINIQUE FOUCHIER
Mairie de Tournefeuille
31170

Accusé de réception en préfecture
031-213105570-20190516-DEL19-063-DE
Date de télétransmission : 17/05/2019
Date de réception préfecture : 17/05/2019